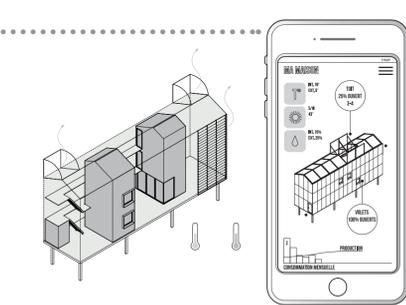


AXONOMETRIE DU QUARTIER

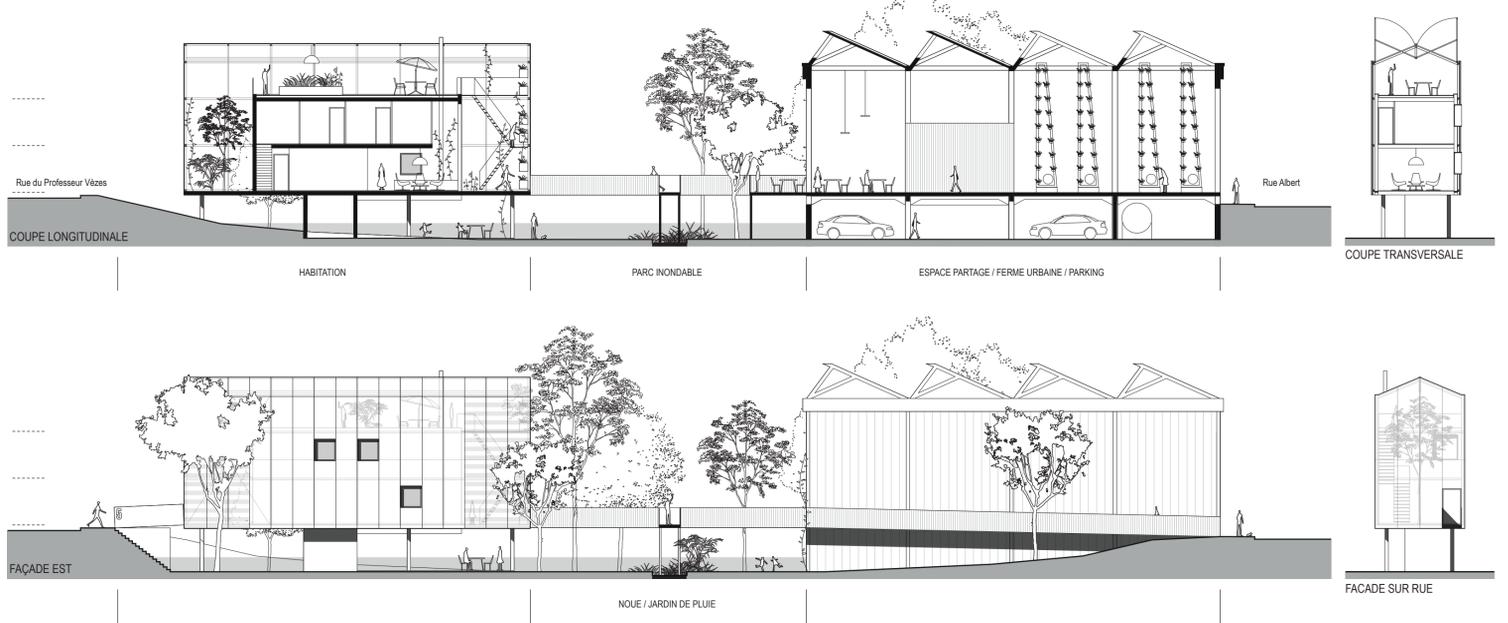
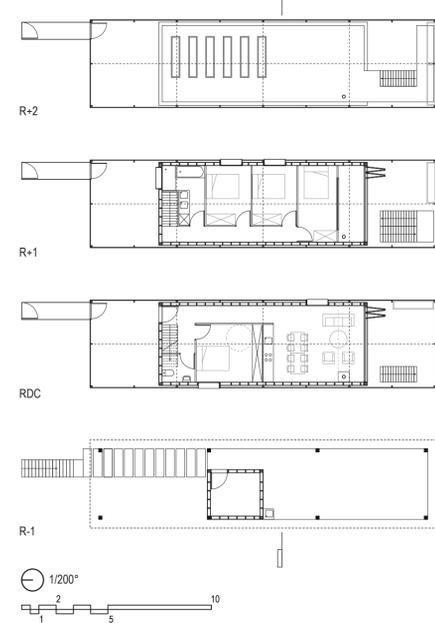


DES MAISONS AUTONOMES



En hiver, le système mis en place combine un environnement à température contrôlée au sein des boîtes en bois et une température régulée dans le reste du volume. En été, pour assurer la ventilation, la toiture de la serre s'ouvre entièrement ainsi que la peau extérieure grâce à un système de lames orientables. Dans un souci de confort, la maison est entièrement gérée par domotique.

PLAN TYPE A



Réinventer la parcelle

Le projet propose une redéfinition de la parcelle traditionnelle bordelaise composée d'une maison à l'alignement de la rue et d'un jardin en cœur d'îlot. En effet, ces jardins souvent situés sous le niveau de la chaussée sont des espaces humides, difficilement appropriables du fait de leur caractère inondable et de leur manque d'apport solaire. La nouvelle parcelle proposée combine habitat et espaces extérieurs. L'emprise de la maison devient emprise parcellaire. Le dessous de la maison devient un espace joker mêlant un abri accueillant les organes techniques et une terrasse couverte.

Un quartier sur pilotis

En se basant sur la faisabilité d'origine, le projet propose un traitement unitaire et global de la parcelle. 27 lots hors sol sont organisés autour de l'entrepôt existant devenu lieu de vie. Des respirations sont ménagées entre chaque habitation offrant des porosités visuelles et une fluidité de passage. L'ensemble du quartier est végétalisé et l'espace central est transformé en parc public. Un système de passerelles propose une promenade au cœur de la végétation. L'entrepôt existant est réhabilité. Un parking pour les résidents est installé en sous-sol. Le rez-de-chaussée accueille un espace multifonctionnel à l'usage des habitants. Deux trames sont entièrement vitrées pour permettre la culture.

Habiter dans la nature

Chaque maison se compose d'une dalle béton sur pilotis supportant une structure de serre horticole industrielle. Les accès aux maisons, ainsi que les circulations dans le site sont constitués de passerelles sur pilotis au-dessus du terrain naturel qui est 2m50 plus bas. Ce terrain naturel, effleuré par les pilotis des maisons et des passerelles, est totalement végétalisé. C'est un jardin partagé. La dalle sur pilotis constitue la limite de propriété de chaque maison. La serre constitue son jardin. Des jardins intérieurs au-dessus du grand jardin extérieur. A l'intérieur de la serre, il y a les jardins d'hiver et les volumes bâtis qui abritent les fonctions de l'habitation. Ils sont soit compacts et on a une unité d'habitation dans un jardin ou alors éclatés et à ce moment-là, le jardin d'hiver peut se faire salon ou chambre d'amis. Vivre dans un jardin. La peau en verre et polycarbonate qui constitue la serre instaure un jeu subtil entre transparence et intimité. L'intérieur de la serre où prolifère de la végétation et le parc arboré l'entourant se confondent pour offrir une continuité végétale de l'espace et limiter la frontière entre le dedans et le dehors. Le soir, les serres deviennent lumineuses au gré de leur occupation. Apparaît alors un quartier de maisons lucioles.

HABITER SUR PILOTIS AU QUARTIER GRAND PARC A BORDEAUX
LE PROJET LUCIOLES

